

## 9<sup>e</sup> journées régionales de formation des personnels des **SESSAD** (SESSAD, SESSD, SSAD, SAFEP, SSEFS, SAAAIS)

14 et 15 novembre 2013  
Palais des Arts de Vannes

### Des SESSAD aux réseaux : dénouer les fils et faire du lien

A la croisée de champs aussi divers que le sanitaire, le social, l'Education Nationale, ou encore la protection de l'enfance, les services ambulatoires pour les jeunes en situation de handicap (SESSAD, SSEFIS, SAAAIS, SAFEP) ont, cette dernière décennie, trouvé et affirmé leur place dans la logique de la politique d'inclusion sociale portée par la loi de 2005.

Ces services ont pour mission de permettre aux jeunes de trouver des réponses dans leur environnement en assurant une **fonction d'appui** à l'environnement comme aux familles (**ressource** et **relais** vers d'autres services de droit commun ou spécialisés), mais aussi de développer des actions adaptées là où les réponses font défaut. Cela suppose de bien connaître l'ensemble des partenaires pour éviter les collusions entre des logiques d'acteurs parfois très différentes et construire des articulations pertinentes au service de la **fluidité du parcours de vie et de soins** des jeunes accompagnés.

Ils ont développé au fil des ans **des coopérations** et des **partenariats** et s'imposent aujourd'hui comme les acteurs essentiels d'une **orchestration subtile**.

Celle-ci est sans cesse réinterrogée, à la fois par la singularité des situations rencontrées, par les caractéristiques mouvantes de leur territoire d'intervention et par l'offre de services qui s'y

développe, mais également par des évolutions plus générales des politiques publiques et leur mise en œuvre. Cette reconstruction permanente du paysage vient modifier, voire bousculer les modalités d'intervention des SESSAD, les invitant à questionner leurs **postures professionnelles** et leur **identité spécifique**.

Ces 9<sup>èmes</sup> journées régionales des SESSAD sont l'occasion de mettre en lumière les **points d'articulation** avec les services partenaires et les **logiques d'acteurs** en présence sur les territoires :

- en amont et en aval de la prise en charge par le SESSAD (jeunes sur liste d'attente, préparation à la vie adulte...)
- dans le temps même de l'accompagnement (collaboration et complémentarité d'actions avec d'autres services, comme la protection de l'enfance, les services d'aide à domicile, les lieux d'accueil pour la petite enfance, ou bien encore les professionnels du soin...)

Des présentations d'expériences diverses et originales, des témoignages de pratiques collaboratives, des apports réflexifs et prospectifs sur l'évolution des pratiques d'accompagnement des jeunes en situation de handicap seront autant d'éclairages pour donner aux participants une représentation fine de la variété du travail des SESSAD aujourd'hui et pour penser leur avenir.





# Des SESSAD aux réseaux : dénouer les fils et faire du lien

14 et 15 novembre 2013

Palais des Arts de Vannes

## PROGRAMME DES JOURNEES

Des vidéos ou extraits de vidéos présentés par des SESSAD partenaires viendront ponctuer les deux journées

### Jeudi 14 novembre

8 h 30 Accueil et émargement

9 h 00 Ouverture

9 h 30 **Conférence plénière**

*Désinstitutionnalisation, inclusion, dispositifs, travail en réseau, coopération, coordination ... : repères pour des postures professionnelles.*

Intervenant : **Reynald BRIZAIS**, maître de conférences en psychologie sociale, Responsable pédagogique du Master ingénierie et gestion des interventions sociales et du diplôme d'Etat d'Intervention sociale à l'Université de Nantes.

10 h 30 Pause

11 h 00 **Tour d'horizon de différentes logiques à l'œuvre dans les services ambulatoires pour enfants et adultes**  
(Grand témoin : Reynald BRIZAIS):

- **Dispositif médico-social** : enseignement de l'expérimentation du dispositif ITEP/SESSAD avec la CNSA. Frédéric HAURY, ITEP du Bas Landry (Association Médico-Sociale Bourg l'Evêque), délégué régional AIRE
- **SESSAD et SAVS** : Points communs, différences et articulations : Guillaume LE GALLAIS et Fabienne SCAEROU, Institut pour déficiences visuels, association IPIDV
- **Démarche de concertation avec les acteurs locaux** : Montage de l'antenne du SESSAD Adapei 56 à Belle-Ile, Françoise CHEVRE, SESSAD ADAPEI 56 antenne de Vannes et Belle-Ile

12 h 30 Déjeuner

14 h 00 **Enseignements de l'étude régionale sur les SESSAD du CREAI**

Pascal THEBAULT, Directeur du CREAI de Bretagne, Jean-Luc HERRY, Président de l'association des SESSAD de Bretagne et un représentant de l'ARS de Bretagne.

15 h 00 Pause

15 h 30 **Conférence plénière**

*L'accompagnement des enfants handicapés dans le cadre scolaire*

Marie **TOLLEC-THERY**, maître de conférences en sciences de l'Education à l'Université de Nantes.

17 h 00 Fin des travaux





# Des SESSAD aux réseaux : dénouer les fils et faire du lien

14 et 15 novembre 2013

Palais des Arts de Vannes

## Présentation des ateliers

Salle Dundee - Niveau 2

1

### Réflexion sur les modalités d'intervention auprès des jeunes en liste d'attente

Argumentaire et animation :

Jean-Luc HERRY, SESSAD Henri Matisse, Association Rey Leroux  
Rachel SANCHEZ, SSEFS La Caravelle, Centre Jacques Cartier

Les enfants en liste d'attente bénéficient d'une ouverture de droits, suite à la notification de la CDAPH reçue par leur famille. Une étude régionale sur « *L'organisation et le fonctionnement des SESSAD, leurs complémentarités avec les différents acteurs* »<sup>1</sup> montre que les SESSAD bretons ont des pratiques hétérogènes à destination des enfants inscrits en liste d'attente et de leur famille. Cette étude préconise de définir et d'organiser un socle d'interventions minimal auprès de ces enfants.

Par ailleurs, la recommandation de l'ANESM sur l'accompagnement des jeunes en situation de handicap par les SESSAD invite ces services à : « *gérer (en lien avec la MDPH) la liste d'attente éventuelle de manière transparente et en apportant une information utile aux parents en attente d'une place en SESSAD* »<sup>2</sup>.

Comment les SESSAD répondent-ils à ce droit et à ces besoins d'information ?

Les témoignages de professionnels du SAAAIS IPIDV du Finistère et du SSEFS Paul Cézanne de Fougères sur « leurs dispositifs d'évaluation » serviront d'appui aux échanges sur cette question. Nous nous demanderons s'il est possible de « *définir et généraliser un socle d'intervention minimal auprès des enfants inscrits en liste d'attente* »<sup>2</sup>. Doit-on au contraire tenir compte de la spécificité liée à chaque handicap ?

Nous essaierons, à partir des expériences et questionnements des participants à cet atelier, de repérer ensemble les apports et les limites de nos interventions auprès des enfants et familles en attente d'accompagnement.

<sup>1</sup> Etude réalisée par le CREAI Bretagne à la demande de l'ARS en janvier 2013

<sup>2</sup> RBPP « *L'accompagnement des jeunes en situation de handicap par les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)* » ANESM – Février 2011- p. 41

Salle Goélette - Niveau 2

2

### SESSAD : fonction ressource et d'appui à l'environnement

Argumentaire et animation :

Céline TILLON, SESSAD Alizés 22, Adapei 22  
Steve DESANGLOIS, SESSD, APF du Finistère

La recommandation de Bonnes Pratiques de l'ANESM sur « *L'accompagnement des jeunes en situation de handicap par les SESSAD* » préconise de « *Donner une véritable assise territoriale au SESSAD* »<sup>1</sup>.

Pour ce faire, il est nécessaire qu'ils soient reconnus mais aussi qu'ils aient une bonne connaissance des ressources et acteurs de leur territoire, comme point d'appui pour mener des actions en direction des jeunes accompagnés et de leur famille, dans leur environnement et au service de la singularité de chaque projet.

La diversité et la qualité des plateaux techniques, des modalités d'intervention, cette reconnaissance et connaissance par et auprès des acteurs sur leur territoire placent les SESSAD dans des conduites d'expertise et de pôle ressource.

En effet « *du fait de l'expertise pointue sur certains handicaps et de la connaissance globale de l'enfant qu'il développe, le SESSAD a vocation d'aller au-delà de l'accompagnement individuel pour devenir lieu ressources pour les acteurs du territoire* ». Cela participe à sa mission de faire « *évoluer les environnements* »<sup>1</sup>.

Certains SESSAD s'inscrivent dans des actions participant à la sensibilisation des collectivités locales, des acteurs du réseau, au-delà de leurs interventions directes auprès de l'environnement de l'enfant. Ces actions peuvent se décliner sous différentes formes : montage de projets communs, participation à des actions de sensibilisation sur le handicap, participation à des actions de formations.... etc.

Nous proposons, au travers d'échanges sur des expériences et pratiques, d'enrichir nos connaissances et de partager nos points de vue sur ces différents points :

- Comment et pourquoi les SESSAD sont identifiés comme acteurs ressources sur un territoire et participent à faire évoluer les environnements ?
- Quels partenariats peuvent se mettre en place ? Quelle forme peuvent-ils prendre ?, Quelles limites peuvent-ils rencontrer ?
- Comment faire valoir cette dimension d'expertise auprès des différents acteurs sur un territoire ?

<sup>1</sup> RBPP « *L'accompagnement des jeunes en situation de handicap par SESSAD* » ANESM – Février 2011- p. 33, p. 37.



# Des SESSAD aux réseaux : dénouer les fils et faire du lien

14 et 15 novembre 2013

Palais des Arts de Vannes

## Présentation des ateliers (suite)

3

Salle Cotre - Niveau 2

### Les SESSAD en appui aux auxiliaires de vie scolaire

*Argumentaire et animation :*

Xavier DEBROISE, SSEFS Kerveiza, PEP 35  
Anne DAVID, SESSAD Autisme, CHRU de Brest

SESSAD et AVS constituent deux types de soutiens spécifiques dans la palette des moyens d'aide à la scolarisation d'un enfant en situation de handicap. Ils peuvent être mis en œuvre soit séparément, soit de manière conjointe, en complémentarité. Le recours à l'un ou à l'autre, voire à l'un et à l'autre, se décide dans l'analyse des besoins qu'occasionne la situation de handicap. Il importe de penser l'articulation des pratiques au bénéfice de la fluidité du parcours du jeune et une bonne connaissance réciproque des 2 acteurs paraît nécessaire pour qu'un véritable partenariat puisse se mettre en place.

L'Auxiliaire de Vie Scolaire est une aide humaine auprès d'un enfant ou d'un adolescent en situation de handicap, scolarisé en milieu ordinaire. Elle a essentiellement pour fonction de faciliter la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarité.

Le SESSAD n'est pas centré uniquement sur l'élève, mais porte son attention sur l'enfant dans sa globalité : les professionnels travaillent dans une dynamique d'équipe pluridisciplinaire avec les parents, l'enfant, l'environnement. Concernant l'école, le SESSAD élabore et met en pratique un projet thérapeutique pour aider l'enfant à mener sa scolarité.

Dans cette perspective, Les équipes médico-sociales des SESSAD ont un rôle important à jouer pour transmettre à l'AVS et partager tout ce qui peut servir pour que l'enfant entre dans les apprentissages.

Au moment où le gouvernement engage un processus de professionnalisation des AVS, cet atelier sera l'occasion d'échanges autour de questions telles que :

- o Quelles relations entretiennent les SESSAD avec les AVS, avec l'Inspection Académique qui prend en charge la formation de ceux-ci ?
- o Comment prendre en compte dans l'accompagnement du jeune, sans les opposer, l'intervention du SESSAD et la présence de l'AVS ?
- o Quelle professionnalisation et à quelles conditions ? (Métier ou fonction ?)

4

Salle Ketch - Niveau 2

### Les SESSAD et la préparation à la vie adulte

*Argumentaire et animation :*

Jocelyne LE BORGNE, SESSAD autisme, CHRU de Brest  
Béatrice GUENA, SESSAD de l'Elorn, Papillons Blancs 29  
Mélanie Le GALL, SESSAD Arc en Ciel, Genêts d'Or

On observe depuis plusieurs années une augmentation du nombre d'adolescents et de jeunes adultes accueillis dans les SESSAD, évolution qui peut s'expliquer en partie par la loi de 2005 qui pose le principe du maintien en milieu ordinaire, et par l'ouverture des ULIS en collège et lycée.

En conséquence, les SESSAD doivent s'adapter à de nouveaux types d'accompagnement et penser le passage de l'adolescence à la vie d'adulte.

Cette préoccupation nouvelle doit conduire les SESSAD à réfléchir, innover, construire, en s'appuyant sur les expériences existantes, encore peu diffusées pour l'heure.

Les questions sont nombreuses:

- o Comment les SESSAD accompagnent-ils ces étapes ?
- o Quel réseau les SESSAD doivent-ils construire pour accompagner ces projets : droit commun, SESSAD professionnel, SAMSAH, SAVS, ESAT, sanitaire, services de tutelle... ?
- o Quelle place pour l'adolescent et le jeune adulte ?
- o Comment accompagner les familles dans ces étapes ?
- o Quelle articulation avec les services de l'aide sociale à l'enfance le cas échéant ?
- o Quelles sont les limites de l'accompagnement des SESSAD ?

Cet atelier a pour objectif de partager, d'échanger sur ce thème pour mieux comprendre les particularités de l'accompagnement vers la vie adulte et les limites éventuelles de l'action des SESSAD.



# Des SESSAD aux réseaux : dénouer les fils et faire du lien

14 et 15 novembre 2013

Palais des Arts de Vannes

## Présentation des ateliers (suite)

Salle Ropartz - Amphi

5

### Qu'est-ce qui fait soin en SESSAD ?

*Argumentaire et animation :*

Patrick MOUNIER, ITEP Bas Landry, Association Bourg L'Evêque  
Françoise PERRODIN et Karin TREHIN,  
SESSAD Le Triskell, Adapei 35

La question du soin intéresse les différents SESSAD selon la spécificité du public accueilli.

« Tout ce qui sécurise soigne. » nous dit le pédo-psychiatre Philippe Jeammet. Il nous semble en effet que, sous le terme « soin », plusieurs dimensions apparaissent et peuvent se questionner : la dimension médicale, rééducative et psychologique. Ces différents aspects s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire.

Autour de cadres de travail définis, repérés via le projet de service, s'élaborent des réponses variées.

Comment développer une pluralité d'approches complémentaires (éducatives, thérapeutiques, pédagogiques et sociales) qui favorise une dynamique institutionnelle au service du soin ?

Au travers des demandes parentales, les symptômes évoqués mettent souvent en exergue des attentes à visée médicales, rééducatives, dans une perspective normative. L'enfant, l'adolescent, ne risque-t-il pas alors d'être « objet de soins » ?

Comment le SESSAD peut-il initier d'autres modalités de rencontre pour ouvrir la question du « sujet » ?

A partir de la présentation de vignettes cliniques, des professionnels de SESSAD viendront ouvrir le débat sur ces questions.

Salle Corvette – Rez-de-chaussée

6

### SESSAD, protection de l'enfance et soutien à la parentalité

*Argumentaire et animation :*

Sylviane MICHOT, SESSAD ADPEP, PEP 56

Parmi leurs différents partenariats, celui avec la protection de l'enfance tient une place importante pour les SESSAD (de plus en plus importante ?), quelles que soient les mesures (AED, AEMO, accueil en famille ou en internat).

Pour faire vivre ces partenariats, des liens étroits, des coopérations régulières sont nécessaires. Selon les lieux, l'histoire des territoires et des services, ils peuvent s'organiser, différemment sans toutefois perdre de vue les enjeux rappelés par la recommandation de l'ANESM sur l'accompagnement des jeunes en situation de handicap par les SESSAD, soit :

- éviter une confusion des rôles préjudiciable à la qualité de l'intervention auprès du jeune et de sa famille
- concilier au maximum le cadre de la mesure d'aide sociale à l'enfance avec les besoins de soins ou d'accompagnement assurés par le SESSAD (et réciproquement)
- éviter que l'accompagnement assuré par l'équipe du SESSAD n'amène les autres acteurs à se désengager (et réciproquement).

Il paraissait utile de consacrer un temps d'atelier à interroger les missions respectives, les logiques d'intervention, et les périmètres d'action des SESSAD et des services de protection de l'enfance au-delà de leurs apparentes différences et/ou ressemblances :

- Comment s'articulent projet de l'enfant et protection de l'enfant ?
- Si le soutien à la parentalité semble une mission commune, la définition de ce « soutien », les temporalités, les positions des professionnels, les modes d'entrée sont-ils pour autant identiques ?

Par ce temps d'échanges, il s'agit :

- D'essayer de mieux cerner ce qui distingue et ce qui rapproche les deux services afin de mieux se comprendre.
- De questionner nos représentations, de mettre en marche une réflexion commune autour des situations, de croiser nos réflexions, de rendre plus lisible nos interventions.
- De penser plus clairement sa place et celle de l'autre dans l'objectif d'une meilleure articulation protection de l'Enfance/Médico-social, dans l'intérêt de l'enfant.



# Des SESSAD aux réseaux : dénouer les fils et faire du lien

14 et 15 novembre 2013

Palais des Arts de Vannes

## Comité de préparation des journées

### Côtes d'Armor

- SESSAD Alizés, Saint Briec, ADAPEI 22,
- SSEFS Centre Jacques Cartier, Saint Briec
- SAAAIS La Villeneuve Ste Odile, Plénée Jugon, Ass. Voir ensemble

### Finistère

- SESSAD Arc en Ciel, Morlaix, Ass. Genêts d'Or
- SESSAD Autisme, CHU, Bohars
- SESSAD de l'Elorn, Le Relecq Kerhuon, Papillons Blancs 29
- SESSD APF, Gouesnou

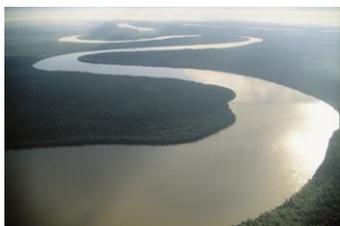
### Ille-et-Vilaine

- SESSAD ITEP Bas Landry, Rennes, Ass. Médico-sociale de Bourg d'Evêque,
- SESSAD Henri Matisse, Rennes Ass. Rey Leroux
- SSEFS Kerveiza, Rennes, ADPEP 35,
- SESSAD Le Triskell, Rennes, ADAPEI 35

### Morbihan

- SESSAD, Lanester, ADPEP 56





# Des SESSAD aux réseaux : dénouer les fils et faire du lien

14 et 15 novembre 2013

Palais des Arts de Vannes

## Vendredi 15 novembre

8 h 30 Accueil et émargement

9 h 00 **Ateliers**

1. **Réflexion sur les modalités d'intervention auprès des jeunes en listes d'attente**  
J.L. HERRY SESSAD Henri Matisse, Rennes, R. SANCHEZ SSEFS La Caravelle, Centre Jacques Cartier
2. **SESSAD : fonction ressource et d'appui à l'environnement**  
C. TILLON, SESSAD Alizé, Adapei 22 et S. DESANGLOIS, SESSD APF du Finistère
3. **Les SESSAD en appui aux AVS**  
X. DEBROISE, SSEFS Kerveiza, PEP 35 et A. DAVID, CHRU de Brest
4. **Les SESSAD et la préparation à la vie adulte**  
M. LEGALL, SESSAD Genêts d'Or, J. LEBORGNE, SESSAD Autisme, CHRU de Brest, B. GUENA, SESSAD de l'Elorn, Papillons Blancs 29
5. **Qu'est ce qui fait soins en SESSAD ?**  
P. MOUNIER, ITEP Bas Landry, Association Médico-Sociale de Bourg l'Evêque, F. PERRODIN, et/ou K. TREHIN, SESSAD Le Triskell, Adapei 35
6. **SESSAD, protection de l'enfance et soutien à la parentalité**  
S. MICHOT, SESSAD ADPEP, PEP 56 et un professionnel de la protection de l'enfance

10 h 30 Pause

11 h 00 **Réplique des Ateliers**

7. **Réflexion sur les modalités d'intervention auprès des jeunes en listes d'attente**  
J.L. HERRY SESSAD Henri Matisse, Rennes, R. SANCHEZ SSEFS La Caravelle, Centre Jacques Cartier
8. **SESSAD : fonction ressource et d'appui à l'environnement**  
C. TILLON, SESSAD Alizé, Adapei 22 et S. DESANGLOIS, SESSD APF du Finistère
9. **Les SESSAD en appui aux AVS**  
X. DEBROISE, SSEFS Kerveiza, PEP 35 et A. DAVID, CHRU de Brest
10. **Les SESSAD et la préparation à la vie adulte**  
M. LEGALL, SESSAD Genêts d'Or, J. LEBORGNE, SESSAD Autisme, CHRU de Brest, B. GUENA, SESSAD de l'Elorn, Papillons Blancs 29
11. **Qu'est ce qui fait soins en SESSAD ?**  
P. MOUNIER, ITEP Bas Landry, Association Médico-Sociale de Bourg l'Evêque, F. PERRODIN, et/ou K. TREHIN, SESSAD Le Triskell, Adapei 35
12. **SESSAD, protection de l'enfance et soutien à la parentalité**  
S. MICHOT, SESSAD ADPEP, PEP 56 et un professionnel de la protection de l'enfance

12 h 30 Déjeuner

- 14 h 00 2<sup>e</sup> séquence de présentation de dispositifs qui interrogent les missions des SESSAD, leur complémentarité avec d'autres acteurs ou leur mode d'intervention
- **Service d'aide à domicile pour personnes handicapées** de l'association **Domisol** dans les Deux-Sèvres. Lucie BERNARD et Bruno MARTIN, aides médico-psychologiques
  - **Service d'accueil temporaire à domicile de l'ADMR 35 -Association ADMR Trait d'Union-Bol d'Air (TUBA)**, Jocelyne ROUGIE, responsable
  - **Service ambulatoire d'aide éducative pour les parents et pour toutes les personnes qui s'occupent d'un enfant présentant un handicap mental et / ou un trouble envahissant du développement (dont l'autisme)**, Gilles SERGENT, Directeur et Laëtitia THEBAUD, psychologue, SAFE 44 de l'ADAPEI 44

15 h 30 Pause

16 h 00 **Conférence plénière de clôture : Quel avenir pour les SESSAD ?**

Brigitte JUMEAU, directrice de SESSAD L'Envol, PEP 72, auteur de l'ouvrage « Travailler en SESSAD » (2012)

17 h 00 Fin des travaux



CREAI de Bretagne  
2 B rue du Pâtis Tatelin – 35700 RENNES – Tél : 02 99 38 04 14  
accueil@creai-bretagne.org – www.creai-bretagne.org



# Des SESSAD aux réseaux : dénouer les fils et faire du lien

14 et 15 novembre 2013

Palais des Arts de Vannes

## PLAN D'ACCES



### Palais des Arts à 300 m du Centre Ville – Place de Bretagne à Vannes

Rennes en direction de Vannes : ---> Sortie : Plescop – Vannes Centre Ville

Lorient en direction de Vannes : ---> Sortie : Pontivy – Vannes Centre Ville

Nantes en direction de Vannes : ---> Sortie : Pontivy – Vannes Centre Ville

## HEBERGEMENT

Office de Tourisme de Vannes

Téléphone : 02 97 47 24 34 - [www.tourisme-vannes.com](http://www.tourisme-vannes.com)

Journées régionales organisées par le CREAI de Bretagne avec le concours de professionnels des SESSAD des départements de Bretagne et de l'Association des SESSAD de Bretagne.